



# LE PETIT MOHONNAIS

Juin 2022

N°71

## **Le « Bar Tabac de la Mairie », témoin de l'évolution de la commune !**

Situé Rue de la Mairie, sur l'axe principal qui traverse Mohon du nord au sud, il est le dernier bar de la commune. Les commerçants qui se sont succédés se sont adaptés à l'évolution d'une petite commune rurale. Si l'enseigne est restée la même, les services proposés se sont étoffés au fil des décennies. Nous nous réjouissons de la reprise imminente de ce bar-tabac-restaurant. Il faut dire que cet établissement est aussi indispensable à la vie des Mohonnais que la boulangerie qui vient de fermer et pour laquelle une solution reste à trouver.

Dans les années 50, il y avait encore une douzaine de cafés dans le Bourg de Mohon, sans compter ceux qui étaient disséminés dans la campagne. Leur nombre a ensuite baissé rapidement en raison de l'exode rural et de la profonde mutation de l'activité en zone rurale. La mécanisation des fermes, l'arrivée de l'électroménager dans les maisons et la démocratisation des moyens de locomotion allaient bouleverser les façons de vivre. De ce fait, les commerçants et artisans ont dû s'adapter ou disparaître.

Très souvent à cette époque, les cafés venaient en complément d'une autre activité commerciale ou artisanale. Ce sont les femmes qui s'en occupaient. Jusqu'en 1957, à l'emplacement du bar actuel, il y avait la boucherie RISSEL, le café se trouvait alors dans la partie restaurant. Au moment de la reprise, Yvonne HILLION ne gardera que le café. Henri, son mari, était marchand de cochons. La carotte sur la façade ne sera posée qu'en 1987. La vente de tabac représente souvent une opportunité de ressources non négligeables réservées à peu d'établissements.

La plupart des cafés avaient une spécificité pour fidéliser une clientèle (jeux de boules, de palets...). Si dans la semaine, il y avait les habitués ou des clients de passage qui consommaient au bar, l'activité dominicale était toute autre. Après la messe, les paroissiens se retrouvaient à la « sacristie » par affinité de 2, 4, 8 ou 10 autour d'un café ou d'un apéro. Ces rencontres permettaient d'échanger et de prendre connaissance



des nouvelles du pays quand les portables n'existaient pas. La disparition d'un prêtre résident à Mohon fera baisser cette affluence dominicale au grand regret des tenanciers du bar. Ouvert en continu, il accueillait aussi les footballeurs pour la troisième mi-temps. Et que dire de l'animation les soirées d'élections locales !

En 1993, le bar-tabac sera repris par Philippe HOUSSEMAINE. Normand d'origine, après la fermeture de l'usine où il travaillait, il souhaite renouer avec le métier qu'il avait exercé dans sa jeunesse. Ayant eu un coup de cœur pour cet établissement, il posera ses valises à Mohon et poursuivra l'activité jusqu'en 2010.

Cette fois, la transmission sera familiale. L'enfant du pays, Karine HOUSSEMAINE, reprendra le café avec son mari Didier. Les nouveaux gérants feront évoluer le bar-tabac en y ajoutant des services complémentaires.

On y trouvait déjà les quotidiens régionaux et les hebdomadaires locaux. S'ajoute, en septembre 2010, une véritable alternative à la poste avec une amplitude horaire propre aux heures d'ouverture d'un café.

Mohon ayant perdu sa crêperie, ils ouvrent, en 2013, un restaurant ouvrier avec au menu, certains jours, des plats typiques. Ils feront, sur réservation, des plats à emporter et des repas de famille. Le vendredi, ils vendent des galettes et des pizzas à emporter le soir.

Pour compléter l'offre, le loto, le PMU et les divers jeux de grattage apparaissent dans l'établissement en 2016 pour tous ceux qui espèrent être heureux en jeux.

L'activité sera brusquement interrompue en mars 2020 par la mise en place de mesures sanitaires pour contrer la propagation du virus de la Covid 19.

Aujourd'hui, la vie reprend doucement. Une page se tourne pour Karine et Didier, une autre s'ouvre pour Nathalie QUESTROY.

Anne-Marie CLERO

# LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

## Les modalités d'attribution :

### • La loi de référence :

Le décret du 31 décembre 2021 fixe les modalités d'application de l'article 10-1 de la Loi du 12 avril 2000, modifiée par l'article 12 de la loi du 24 août 2021, confortant le respect des principes de la République.

### • Le contenu de la loi :

Il détermine le contenu du contrat d'engagement républicain des associations et fondations qui bénéficient de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat, fixe ses modalités de souscription et précise les conditions de retrait des subventions publiques.

### • Les enjeux :

Les associations et fondations participent à la vie de la Nation. Leur contribution à l'intérêt général justifie que les autorités administratives leur apportent un soutien financier ou matériel.

S'agissant de deniers publics, l'administration se doit de vérifier la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

### • La demande de subventions :

Un formulaire unique de demande de subventions est à remplir par les associations qui souhaitent obtenir une aide pour leur fonctionnement. Une notice explicative (n°51781#04) est disponible pour faciliter la demande de subvention.

## Subventions aux associations 2022 :

### Associations de Mohon :

Associations	Montant
Entente Mohon/Saint-Malo des 3 Fontaines (football)	1 300 €
Anciens Combattants UNACITA et ACPG	150 €
Club de l'Amitié	300 €
Société de chasse	1 100 €
Majorettes de Mohon	1 500 €
Lire à Mohon (gestion de la bibliothèque)	1 250 €
Club cyclo	200 €
Moto club de Saint-Marc	2 000 €
Poker Club	500 €
Mohon Gym	300 €
CLK Jeux (Clan des Loisirs qu'on Kiffe)	300 €
Breizh Propulsion (sport automobile)	75 €
Studio le Rocher	1 000 €
<b>Total</b>	<b>9 975 €</b>

### Associations extérieures à caractère sportif

Associations	Montant
La Ronde du Porhoët	100 €
EKP (Entente des Korrigans du Porhoët)	500 €
Rugby Club du Pays de Mauron	40 €
Judo Club de Josselin	20 €
Entente Morbihannaise du Sport Scolaire	150 €
ESEM Club Athlétisme	100 €
Handisport Ploërmel	300 €
<b>Total</b>	<b>1 210 €</b>

### Associations extérieures à caractère social

Associations	Montant
La banque alimentaire du Morbihan	300 €
La Ligue contre le cancer	100 €
Le Secours Catholique	100 €
Les Restos du Coeur	50 €
L'Amicale du Personnel de Ploërmel-Communauté et Communes membres	715 €
<b>Total</b>	<b>1 265 €</b>

### Associations diverses

Associations	Montant
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Morbihan	100 €
Solidarité Paysans de Bretagne Locqueltas	200 €
Echange et partage deuil	100 €
BRIACE /Lycée Le Landreau (44)	50 €
<b>Total</b>	<b>450 €</b>

Le total général des subventions s'élève à 12 900 euros. Les crédits sont prévus au budget primitif 2022.

### Fonds Départemental de solidarité pour le logement :

Le Département du Morbihan sollicite une participation financière communale pour aider au fonds de solidarité pour le logement au titre de 2022. Ce fonds permet de financer l'accès et le maintien dans le logement.

La participation demandée est de 0.10 €/habitant sur la base du recensement en vigueur au 1<sup>ER</sup> janvier 2022.

La participation communale sera de 100 € pour 2022.

# LES DISPOSITIFS D'AIDE AUX JEUNES

## La mission locale du Pays de Ploërmel



La Mission Locale du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne est une association Loi 1901 à but non lucratif. Elle est un acteur incontournable des politiques d'emploi et d'insertion des jeunes habitants sur les 51 communes des territoires de Ploërmel Communauté et d'Oust à Brocéliande Communauté. La gouvernance est assurée par les élus participant au financement de la structure.

### • Sa mission :

La Mission Locale a pour objet d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner chaque jeune de 16 à 25 ans vers l'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit d'un accompagnement global et de proximité, porté par toutes les composantes actives du territoire (Entités territoriales, Elus relais, Administrations, Partenaires socio-économiques, ARS, Pôle Emploi, Organismes d'insertion professionnelle et sociale.

Des permanences sont organisées sur RDV dans les maisons France Services de Josselin, Mauron, La Trinité-Porhoët, à la mairie de Ménéac et de Sérent, au Centre Ressources de Guer (une demi-journée /2 fois par mois).

### • Des professionnels à disposition pour :

- Accueillir, informer et accompagner les jeunes au plus près de leurs réalités (accueil physique, téléphonique, réseaux sociaux)
- Favoriser le rapprochement des jeunes avec les employeurs publics et privés (Conseillers en Insertion Sociale et Professionnels, Chargés de projets...)
- Un grenier numérique a ouvert en septembre 2021

### • Mise en place d'un Comité des jeunes

Des jeunes se sont mobilisés pour mettre en place un Comité d'usagers afin de créer un espace d'échanges, de débats et de porter des nouveaux projets à destination des jeunes.

### • Les dispositifs d'aides potentiels

Le plan gouvernemental : « **1jeune,1solution** » mobilise un ensemble de leviers pour :

- Faciliter l'entrée des moins de 30 ans sur le marché du travail (primes et aides pour l'embauche ou une formation en alternance...)
- Simplifier l'accès des jeunes à des formations ou des programmes dédiés
- Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure (la Garantie Jeunes, le Parrainage, le RSA, l'accompagnement contre le décrochage scolaire...)
- Soutenir et accompagner socialement les jeunes vers l'autonomie par des contrats aidés (PACEA), par des allocations financières (PACEA, le FDAJ), un accompagnement pour accéder à un logement (dispositif Visale pour les étudiants et salariés de 18 à 30 ans).

**Faites parler votre potentiel. Votre Mission Locale, c'est une porte et plein de solutions.**



### Les chantiers et stages à caractère éducatif

Pendant les vacances scolaires, la Commune de MOHON propose de nouvelles missions citoyennes pour les jeunes âgés de 14 à 26 ans.

Elles auront lieu les 5 et 7 juillet, 12 et 13 juillet, les 16 et 17 août et les 22 et 23 août 2022.

Les dossiers de candidatures sont disponibles à la mairie ou à télécharger sur le site : [mohon.fr](http://mohon.fr)

Ils sont à retourner avant le 30 juin 2022 à l'accueil ou par mail à : [mairie@56490mohon.com](mailto:mairie@56490mohon.com)

### Opération « Gratuité BreizhGo Jeunes »

Tous les jeunes de moins de 26 ans, apprenants ou titulaires de la carte BreizhGo Solidaire, peuvent voyager gratuitement du samedi 9 juillet au dimanche 28 août 2022 sur le réseau public **BreizhGo**. Il suffit de réserver la veille dans la limite des places disponibles et de fournir certains justificatifs.

Plus d'informations sur : [breizhgo](http://breizhgo.com).

# INFORMATIONS DIVERSES

**Carnet rose** : Tywenn est heureux de vous annoncer la naissance de sa sœur **Inaya**  
Née le 17 mai 2022, elle est la fille de Fanny et de Emeric GAUBICHER (Les Touches)

**Mariage** de M. Damien BARGAIN et de Mme Sonia CAMGRAN le 11 juin 2022

*Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.*

## **Nécrologie :**

Le 7 juin 2022, est décédée à JOSSELIN; **Mme Madeleine LEFEUVRE** née GUILLO (Rue du Porhoët) dans sa 86<sup>ème</sup> année. Elle avait tenu un café Rue de la Mairie puis une station essence Rue du Porhoët.

*Nous présentons à ses enfants nos sincères condoléances.*

## **Christal'coiffure : Fermeture pour congés**

Le salon de coiffure sera fermé du : **12 au 20 juillet** inclus et du **9 au 17 août 2022** inclus.

## **Rectificatif : horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale**



Gérée par l'association « Lire à Mohon », elle est ouverte de :

- Le mardi : de 16 h 45 à 18 h
- Le mercredi : de 16 h 45 à 18 h
- Le samedi : de 14 h 30 à 16 h 00

Elle sera fermée cet été du lundi 25 juillet au lundi 15 août 2022

## **Transmission du « Bar-Tabac de la Mairie » : Départ de Karine et Didier**

Pendant 12 ans, Karine et Didier HOUSSEMAINE ont assuré la gérance de cet établissement.

Les habitants de la commune et les gens de passage ont pu apprécier non seulement l'accueil de ce lieu de rencontres et de convivialité, mais aussi tous les services de proximité (poste, points relais : CMB et Crédit Agricole, paiements de proximité en partenariat avec les Finances Publiques).

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leurs nouvelles activités.

## **Reprise du « Bar-Tabac de la Mairie » : Inauguration le 14 juillet 2022**

C'est Mme Nathalie QUESTROY qui reprend ce commerce avec la globalité des services proposés.

Elle nous informe que le service postal ne sera pas assuré le temps de la régularisation administrative vis-à-vis de la Poste (un mois environ) et nous prie de l'en excuser pour la gêne occasionnée.

**L'ouverture est prévue le 8 juillet 2022. Pour se faire connaître, elle organise le 14 juillet prochain, un apéro-concert avec un groupe de chanteurs/guitare.**

Nous profiterons de cet événement musical pour lui réserver un accueil chaleureux.

## **Modification des horaires d'ouverture du secrétariat en juillet et août 2022**

En l'absence de Mme Isabelle AUQUET pour congés annuels, la mairie sera fermée le mercredi matin du : 4 au 22 juillet inclus (semaine 27-28 et 29).

En l'absence de Mme Séverine MARTIN pour congés annuels, la mairie sera ouverte au public uniquement le matin : du lundi 1 août au vendredi 12 août (semaine 31 et 32).

Directeur de publication : F. Mahieux ; Rédaction : A.M. Cléro ; Impression : Mairie de Mohon

Mairie de Mohon : Tél : 02.97.93.94.20 Site internet : mohon.fr Courriel : [mairie@56490mohon.com](mailto:mairie@56490mohon.com)



Maire de Mohon depuis deux ans, des gens me font remarquer directement ou par personne interposée qu'on ne me connaît pas. Je reconnais que je ne suis pas un spécialiste de la communication et suis plutôt d'accord avec Yves Duteil quand il chantait « *ce n'est pas ce qu'on fait qui compte, mais l'histoire qu'on raconte pour se faire bien voir...* ». Je préfère rester dans l'ombre à faire mon travail, tout en restant disponible et efficace pour aider à chaque fois que cela m'est possible. Ceux qui ont besoin de moi savent que je suis capable de faire aboutir les dossiers, mais toujours dans le respect de la légalité, ce côté intransigeant m'est aussi reproché parfois.

Bien des personnes s'accordent pour dire que ce n'est pas évident d'être Maire, je pense personnellement que c'est la même chose pour tout ce qui est de la prise de responsabilité aujourd'hui.

Je n'ai pas pu et n'ai pas voulu me forcer à organiser de grands rassemblements étoffés de discours que j'aurais peine à prononcer, on sait aussi combien c'est difficile de prendre la parole en public.

Alors, compte tenu de ce que nous vivons d'incertitudes, je tiens au moins à informer le mieux possible et de la même façon tous les administrés ; *les paroles s'envolent, les écrits restent.*

Pour me connaître et me rencontrer, je suis très présent en mairie et suis disponible, malgré ma charge de travail, pour recevoir et aider chaque fois que cela m'est possible dans la mesure de mes attributions légales. Vous êtes les bienvenus à la mairie, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Pour les dossiers qui ne semblent pas avancer, je souhaite aussi faire le point.

Le Plan Local d'Urbanisme qui date de janvier 2007 n'est plus en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale, sa révision aurait dû être lancée fin 2020 mais la possibilité d'un éventuel Plan Local d'Urbanisme Intercommunal nous a amené à nous positionner sur un projet intercommunal, projet hélas qui n'a pas pu être lancé en raison de la minorité de blocage de PLOERMEL COMMUNAUTE. Nous allons donc être obligés de relancer notre besoin de révision avec deux années de retard en plus.

Notre boulangerie est fermée depuis la fin du mois de mai, nous le savions depuis deux ans déjà. Des études diagnostiques et prospectives ont été lancées pour une éventuelle reprise d'activité avec l'aide de la Municipalité. Ces études ont coûté de l'argent à la Commune puisque nous en étions à l'initiative, tant que nous n'avons pas pris de décisions au sein du Conseil Municipal, il est incorrect d'en divulguer le contenu. C'est normalement au propriétaire vendeur qu'il convient de demander ces expertises de diagnostic immobilier obligatoires aujourd'hui pour toute transaction immobilière, ceci afin d'éviter tout vice caché. La boulangerie n'est toujours pas mise en vente, c'est un point de blocage. Néanmoins, pour pallier provisoirement l'absence de pain, des solutions de dépôt de pain sont en cours de recherche, en attendant qu'une décision soit prise par le Conseil Municipal. Dans les échos de la population, certains pensent que la reprise de la boulangerie relève de l'initiative privée et ne souhaitent pas que la Commune engage des finances publiques dans ce projet, d'autres pensent qu'il faut rénover la boulangerie existante tandis que d'autres optent pour la construction d'un nouveau bâtiment éventuellement près de l'ancienne bascule pour la commodité d'accès et la proximité de la route départementale. Il y aura un choix à faire.. tout cela en fonction des finances... Notre bar tabac a trouvé repreneur en la personne de Madame Questroy Nathalie qui a proposé pour rendre service aux Mohonnais d'accepter un dépôt de pain dans son établissement. Nous sommes en train de contacter les boulangers qui voudraient bien nous approvisionner et dont le pain de qualité satisferait le maximum d'entre nous. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Questroy et succès pour son entreprise.

Le hameau de Sévigné peine à être pourvu bien que nous ayons pu vendre quelques parcelles. Certaines personnes se sont désistées et j'aurais eu mauvaise grâce à leur refuser compte tenu de la conjoncture économique générale actuelle. Cette difficulté à pourvoir toutes les parcelles nous coûtera jusqu'à la dernière vente.

Notre complexe polyvalent rencontre des problèmes de confort thermique avec une consommation en gaz supérieure de cinquante pour cent en plus qu'au départ de sa mise en service. Le prix du gaz a fortement

augmenté et la réglementation énergétique nous a contraints à étudier les possibilités d'amélioration tant en matière d'économies que de confort thermique, en hiver comme en été. Le dossier pour lequel un audit a été réalisé est en cours d'étude avec l'aide de Morbihan Energies.

J'ai eu aussi l'expression de regrets parce que la Commune ne s'est pas portée acquéreur de la supérette Vival. Tout est parti d'une erreur de compréhension de ma part car j'étais persuadé qu'il y aurait création d'un magasin de vente de quincaillerie. C'est dommage, mais je me souviens de discussions avec les anciens gérants de ce magasin qui se lamentaient de notre faible fréquentation de leur commerce. Je n'y allais que tous les quinze jours pour ma part et je ne blâmerai personne sur ce sujet. Nous regardons tous de près notre budget et de plus en plus en ces temps difficiles qui se font sentir avec la pandémie et ses lourdes conséquences qui ne manqueront pas de nous impacter pour de longues années.

C'est dans ce contexte difficile présent et à venir que je me dois d'être vigilant sur la gestion du budget de notre petite Commune. Je suis conscient à tout moment d'avoir à gérer de l'argent public, celui des Mohonnais mais aussi dans une certaine mesure l'impact que cela peut avoir au niveau national, nous savons tous à quel point notre pays est endetté.

Ceci m'a amené à réfléchir très sérieusement aux solutions et aux possibilités de réaliser des économies. J'ai dû faire des choix qui sont parfois incompris et je pense notamment au fleurissement. A mon arrivée à la tête de la Municipalité, j'ai été surpris du coût engendré par l'achat et l'entretien des plantes et fleurs chaque année. Dans mon analyse, j'ai relevé le coût d'achat et de remplacement systématique des plantes, l'eau d'arrosage (en eau potable au départ), le temps d'arrosage, le temps d'entretien, les temps de déplacement, le coût des matériels et leur entretien, le carburant consommé, ... J'ai émis des souhaits pour que nous puissions réaliser des économies substantielles, il n'y a pas de « petites économies », nous le savons tous. J'ai eu des reproches sur l'embellissement qui se dégradait mais ceux qui ont un jardin fleuri savent qu'il faut un peu de temps à la nature pour prendre sa place et donner le maximum. Les systèmes de jardinières ou arrosage automatique sont dispendieux et dans beaucoup de Communes à ce jour, on est passé au système de fleurissement pleine terre dans des décaissés.

Autre point où nous pouvons réaliser des économies, les interventions de nos Agents Communaux dans tous les espaces verts privés (logements sociaux privés de Bretagne Sud Habitat, école privée et abords de l'église privée de Notre Dame des Tertres..), c'est d'une part illégal et engage ma responsabilité personnelle, mais de plus cela génère des dépenses relativement importantes qu'on peut raisonnablement éviter.

Il m'a été reproché de mener l'école à sa fermeture car je ne voulais pas qu'on y tonde la pelouse. Nous sommes là dans un espace privé et l'école bénéficie d'une subvention qui est censée couvrir ses frais de fonctionnement, ceci est bien cadré légalement et je tiens à respecter les textes. Le montant de la part communale pour l'année 2021/2022 s'élève à 42 003 euros soit 2449.50 euros de plus que ce qui devrait être versé. Il faut que les Mohonnais sachent que nous accordons deux options facultatives que sont la garderie et la cantine, deux services déficitaires en 2020/2021 (8487.62 € pour la garderie et 16 672.53 € pour la cantine) mais que nous maintenons malgré tout pour l'attrait de notre seule école à Mohon. Nous accordons d'autres aides, voyages scolaires, initiation à la pêche...

Je voudrais terminer ce long plaidoyer en rappelant combien cette mission de Maire est prenante mais que je m'y attelle avec courage et conviction, en n'oubliant jamais qu'il ne s'agit pas de mon propre budget ni de mon argent personnel. Je me dois aussi d'être exemplaire et irréprochable en traitant tous les Mohonnais de façon égale et loyale dans le respect de la légalité, sans parti pris, sans dérogation, sans privilège. Vive MOHON ! Je vous souhaite à tous et à toutes un bel été.

Francis MAHIEUX,

Maire de MOHON

# Au programme des vacances en Centre Bretagne



## La 83<sup>ème</sup> Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme

aura lieu en Centre Bretagne du 31 juillet au 7 août 2022. Les 12 000 cyclistes attendus vont pouvoir découvrir le patrimoine exceptionnel de notre région. Les circuits sont organisés à partir de Loudéac qui accueille l'évènement. Chaque jour, un parcours est proposé. Le 1<sup>er</sup> août, les cyclotouristes passeront à Mohon, préparons-nous à les accueillir et leur montrer l'attrait de notre village.

### Au programme de la semaine :

Les cérémonies d'ouverture et de clôture se feront à l'Hippodrome de Loudéac. La mascotte est le cheval de trait breton.

Des activités sont prévues pour les jeunes cyclotouristes et des parcours accessibles à tous sont organisés.

Des animations et excursions, chaque jour différentes, sont proposées pour découvrir les merveilles du « Cœur de Breizh »

Pour toutes informations : Office de Tourisme Bretagne Centre  
Tél : 02 96 28 51 41 Email : [tourisme@bretagnecentre.bzh](mailto:tourisme@bretagnecentre.bzh)



## Cet été, passez un après-midi à la ferme

Ploërmel Communauté et l'association locale Rés'Agri Oust à Brocéliande permettent au public de passer gratuitement un après-midi à la ferme pour découvrir les métiers de l'agriculture et la diversité des productions agricoles.



### Au programme, cet été :

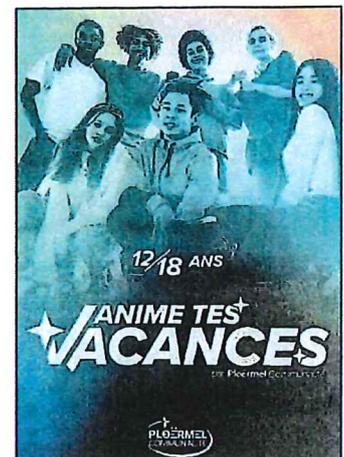
Engagés dans une démarche de qualité, 8 fermes vous ouvrent leurs portes du 8 juillet au 12 août pour partager les valeurs d'authenticité, de recherche de qualité, de convivialité et d'attachement au territoire.

Réservation en ligne sur le site : [boutique.brocéliande-vacances.com](http://boutique.brocéliande-vacances.com) ou auprès des Offices de Tourisme de Tréhourentec, Ploërmel, Josselin et La Trinité-Porhoët.

## Le programme d'animations : « Anime tes vacances »

A destination des 12/18 ans, sur le territoire de Ploërmel Communauté, ce dispositif gratuit permettra aux jeunes de profiter d'activités artistiques, culturelles et sportives et aussi d'aller à la rencontre de d'autres jeunes. Elles sont organisées à La Trinité-Porhoët, Mauron, Ploërmel et Josselin.

Les activités proposées : Défi Eco Cuisine, Customise ton vêtement, Art du déplacement, Disc Golf, Self Défense, Escape Game jeux en bois, VTT, Pêche. Le nombre de places étant limitées, il est conseillé de s'inscrire pour pouvoir y participer. Rendez-vous sur le site : [ploermelcommunaute.bzh](http://ploermelcommunaute.bzh)  
Une envie, un projet ? Contact : [jeunesse@ploermelcommunaute.bzh](mailto:jeunesse@ploermelcommunaute.bzh)



# 83<sup>e</sup> Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme

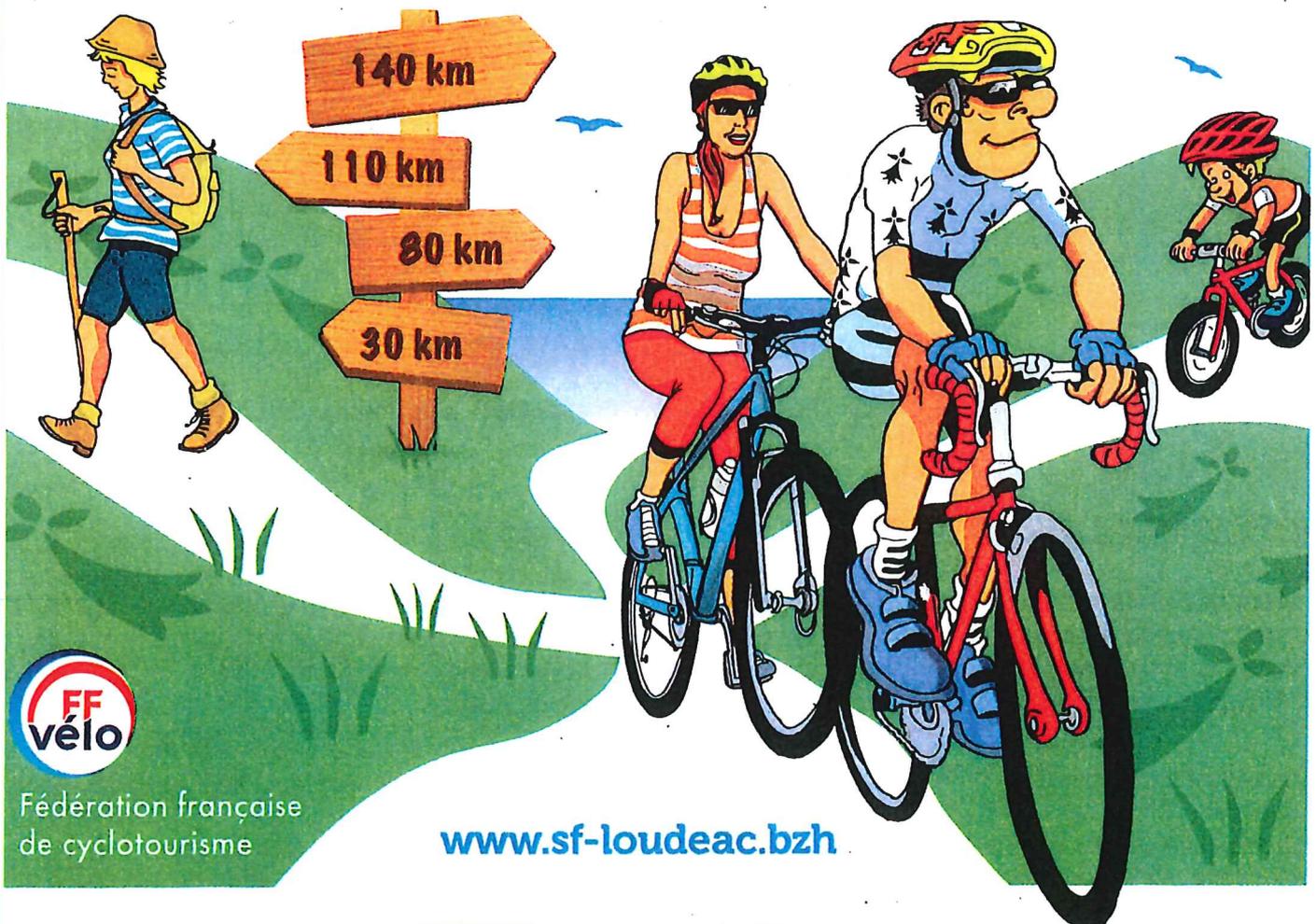
CÔTES D'ARMOR

CŒUR  
DE BREIZH



LOUDÉAC  
2022

du 31 juillet au 7 août 2022



Fédération française  
de cyclotourisme

[www.sf-loudeac.bzh](http://www.sf-loudeac.bzh)



Côtes d'Armor  
le Département



LOUDÉAC  
communauté  
BRETAGNE CENTRE

Ville de  
**Loudéac**